

## Public concerné

## Prérequis

Cette formation est ouverte à toute personne responsables associatifs, gestionnaires d'associations et de structures sanitaires, sociales et médicosociales...

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

## Objectifs

Informers les participants du cadre législatif et de ses évolutions

Permettre de cerner les enjeux éthiques qui traversent les questions touchant au secret professionnel et à la circulation des informations à caractère confidentiel

Attirer leur vigilance sur les risques encourus

## Programme

### Contexte

Objet de travail autant que de réflexions et débats, le secret professionnel constitue surtout un levier de la relation entre les professionnels et le public des structures sanitaires, sociales ou médico sociales. L'extension continue du nombre de professionnels soumis au secret et les ouvertures au partage possible d'informations (« secret partagé ») rendent nécessaire la compréhension et la maîtrise du cadre législatif.

Touchant aux questions de pouvoirs, de professionnalité de chacun ou encore de respect des personnes accueillies, le secret et le partage d'informations sont au cœur de tensions dans la société et dans les institutions. La prise de risque et la responsabilité des professionnels de premier contact avec les personnes obligent à définir avec les cadres et dirigeants des lignes claires, légales et conformes aux valeurs du secteur.

### Le secret professionnel

- Ses fondements
- Distinguer secret, confidentialité, réserve, discrétion
- Secret médical, secret de l'instruction, secret des clarifications

### Le partage d'informations

- Les conditions selon les contextes

- La demande d'informations par un tiers extérieur
- La participation à des instances extérieures
- La question du témoignage devant une autorité judiciaire

Autour du secret : les points de tension

- En interne, en externe

Les outils : principes déontologiques, charte

Ethique du secret et du partage

## Durée, effectifs

7 heures.

15 stagiaires (capacité maximum).

## Intervenant(s)

Laurent PUECH, Formateur

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

## Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

## Matériel nécessaire pour suivre la formation

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

## Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.



**Référente Handicap** pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : [m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)